Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260513-DCM_2026_43-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026 Délibération n° 2026-43

Nombre de conseillers en exercice : 23

L'an **deux mille vingt-six**, le **douze mai** à **vingt heures et une minute,** le Conseil Municipal de LE FOLGOËT, dûment convoqué le **quatre mai**, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pascal KERBOUL, Maire.

Présents

Présents	18
Votants	**21**
Pour	**21**
Contre	
Abstentions	

Pascal KERBOUL ; Odette CASTEL ; Emanuelle LE ROUX ; Yannick GUILLERM ; Emilie LE JEUNE ; Jean-Noël LE MENN ; Gilles PICHARD ; Xavier PENNORS ; Gérard MAREC ; Jacques CARRIO ; Marie LE DU ; Céline ROUE ; Audrey LE GUEN ; Florian BUZARE ; Géraldine LE REST ; Maxime DROFF ; Carole ULVE ; Marie-Hélène JESTIN

Absents excusés : 3

Mélanie HERAUD, Patrick ROUDAUT et Fabienne LEPOITTEVIN donnent respectivement procuration à Gilles PICHARD, Jean-Noël LE MENN et Odette CASTEL.

Retirés : 2

Christophe PELLEN ; Cécile GOUEZ

Secrétaire de séance

Gérard MAREC

Subventions aux associations 2026

Madame Odette CASTEL et Monsieur Yannick GUILLERM proposent les attributions de subventions suivantes pour l'année 2026, à la suite des réunions des commissions « Finances » du 22 avril 2026, « Vie associative/Sports » du 27 avril 2026 et du bureau municipal du 28 avril 2026 :

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260513-DCM_2026_43-DE

ASSOCIATIONS SPORTIVES	Montant
CND Le Folgoët	4 290 €
Handball Pays de Lesneven	5 000 €
Tennis Le Folgoët/Lesneven	1 100 €
Tennis de table Lesneven/Le Folgoët	600 €
Patin roller club	1 750 €
US folgoatienne de pétanque	800 €
Société de chasse	250 €
War Roudou Salaun	250 €
Les Foulées Folgoatiennes	600 €
TOTAL ASSOCIATIONS FOLGOATIENNES	**14 640 €**
Rugby Club Plabennec	100 €
Tempo Gym artistique Landerneau	20 €
Galipettes Club	98 €
GRS Kernilis	120 €
Stade Lesnevien Athlétisme	200 €
TOTAL ASSOCIATIONS "EXTERIEURES"	538 €
TOTAL GÉNÉRAL "SPORTS"	15 178 €

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260513-DCM_2026_43-DE

Associations "Autres que sportives"	
Les Biblionautes - LE FOLGOET	1 700 €
Comité d'Animation	500 €
2 si 2 la chorale	100 €
Arz er Chapeliou bro Leon	1 150 €
Chemins faisant	300 €
TOTAL ASSOCIATIONS DE LE FOLGOËT	**3 750 €**
A.D.M.R. - LE FOLGOET	300 €
TOTAL ASSOCIATIONS "EXTERIEURES" - TERRITOIRE CLCL	**300 €**
ACE (action catholique des enfants)	100 €
Secours Catholique (secteur de Lesneven)	350 €
SOS Amitiés - BREST	50 €
SPREV (sauvegarde Patrimoine Religieux en vie)	3 120 €
Association Céline et Stéphane Leucémie Espoir	50 €
Solidarité Côte de Légendes	200 €
FAVEC Assoc conjoints survivants et parents d'orphelins	50 €
Les Coussinets	100 €
TOTAL AUTRES ASSOCIATIONS	**4 020 €**
TOTAL GÉNÉRAL "AUTRES QUE SPORTS"'	**8 070 €**
TOTAL GÉNÉRAL	**23 248 €**

Vu les rapports des commissions « vie associative/Sports » et Finances,

Vu les propositions entérinées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer les subventions 2026 telles que présentées dans le tableau ci-avant.

Pour extrait conforme au registre,

Le FOLGOËT, le 13 mai 2026

Le secrétaire de séance, Gérard MAREC	Le Maire, Pascal KERBOUL
	MAIRIE DE LE FOLGOET 29 (Finistère) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire de LE FOLGOËT informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de RENNES– 3 Contour Motte 35000 RENNES - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat